

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site	36_BELLEVILLE_75020	Numéro	75120_087_02
Adresse du site	36, rue de Belleville	Hauteur	R+6 (20,10 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Elogie	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/10/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	29/10/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 20e	28/12/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes, trois antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et trois antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 70°, 160° et 250°.		
Distance des ouvrants	Passadôme d'accès terrasse entre 3 m et 8 m	Vis-à-vis (25m)	R + 5 (18,60 m)
Estimation	3G/4G/5G : 70° < 3V/m ; 160° < 4V/m ; 250° < 3V/m 5G : 70° < 2V/m ; 160° < 2V/m ; 250° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	23,20 m pour les antennes à faisceau fixe 23,15 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée, six antennes panneaux seront installées et seront de teinte gris clair de RAL 7035. Elles seront placées en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	La zone technique sera placée également en toiture, à proximité des antennes et invisible depuis la voie publique.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐
		Défavorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole maternelle Rampal	5, Rue Rampal 75019 Paris	18m	NON	65m	<1V/m, soit 0,4%
Ecole maternelle de Tourtille	39, rue de Tourtille 75020 PARIS	15m	OUI	80m	1,57V/M, soit 4,4%
Ecole élémentaire de Tourtille	38, rue de Tourtille 75020 PARIS	20m	OUI	26m	2,14V/m, soit 6 %

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole maternelle Rampal	5, Rue Rampal 75019 Paris	18m	NON	65m	<1V/m, soit 0,2%
Ecole maternelle de Tourtille	39, rue de Tourtille 75020 PARIS	15m	NON	80m	<1V/m, soit 1,5%
Ecole élémentaire de Tourtille	38, rue de Tourtille 75020 PARIS	20m	NON	26m	1,95V/m, soit 3,2%

lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

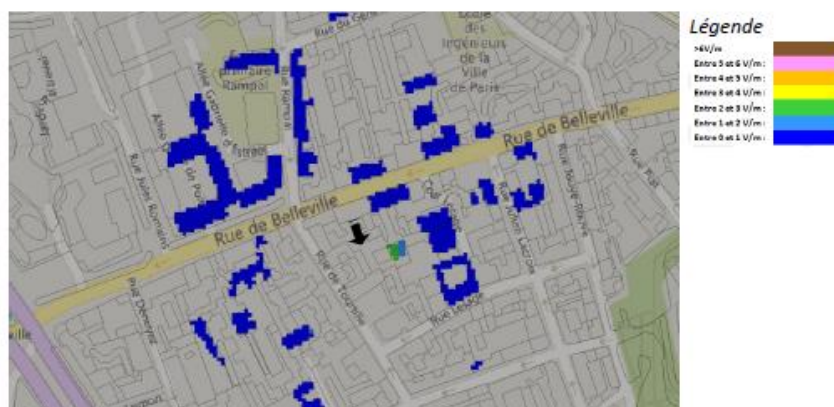


Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

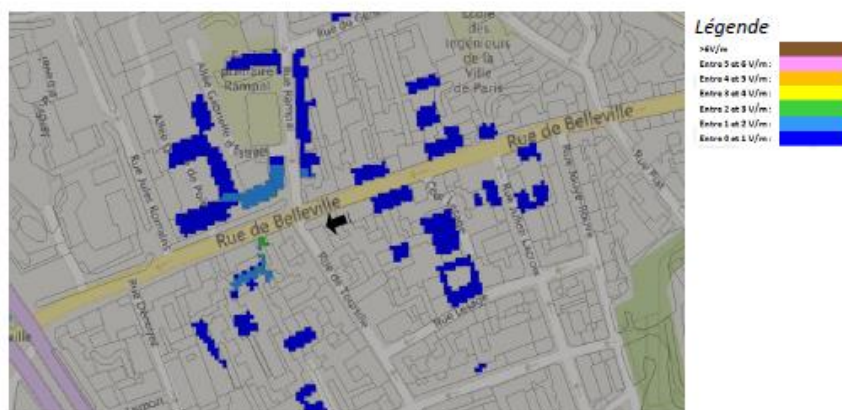
Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 10.5 m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .

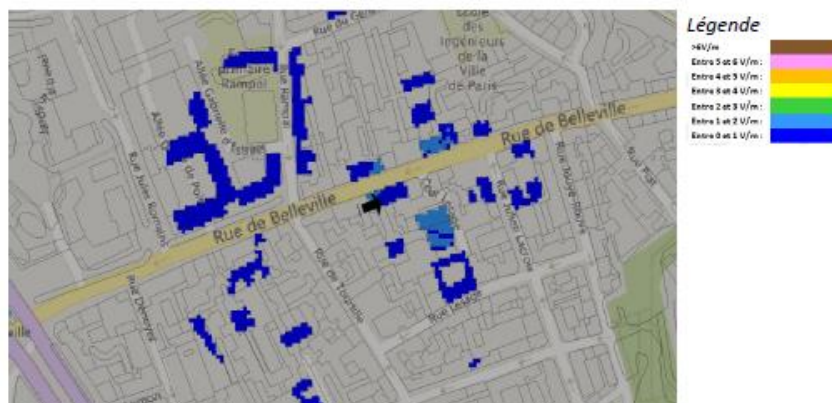


	Azimut 70°	Azimut 160°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	10.5 m	19.5 m	19.5 m

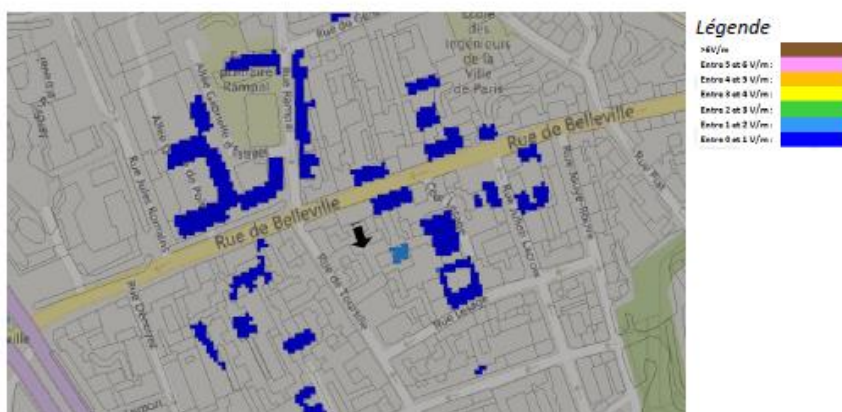
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



	Azimut 70°	Azimut 160°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :

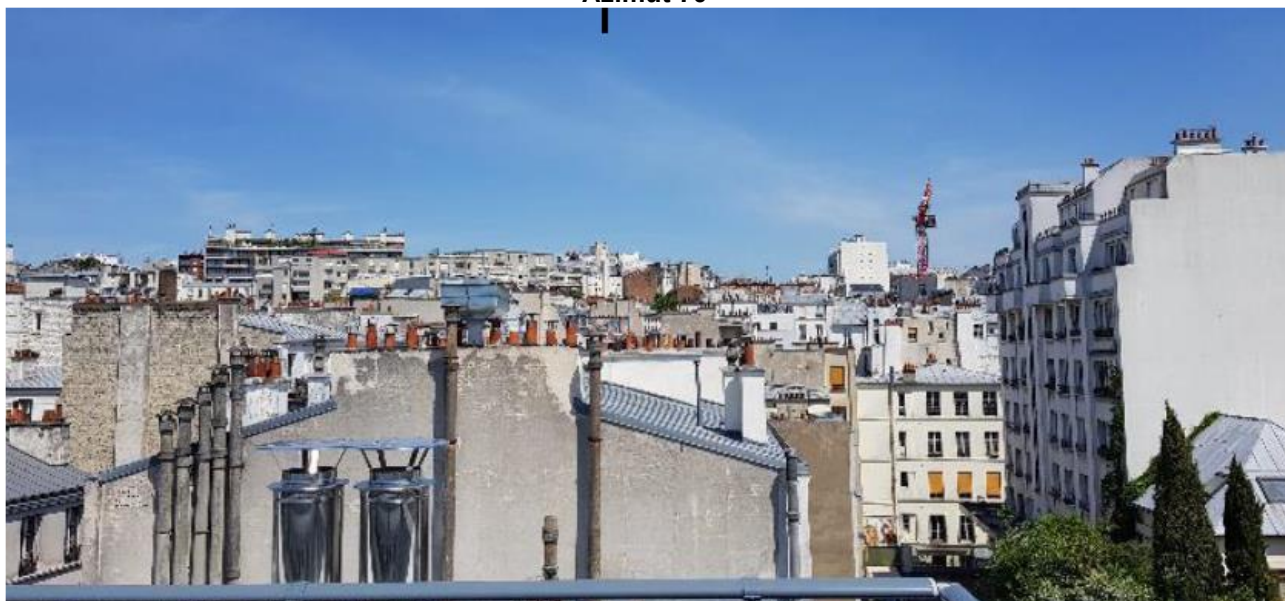


Etat du projet :

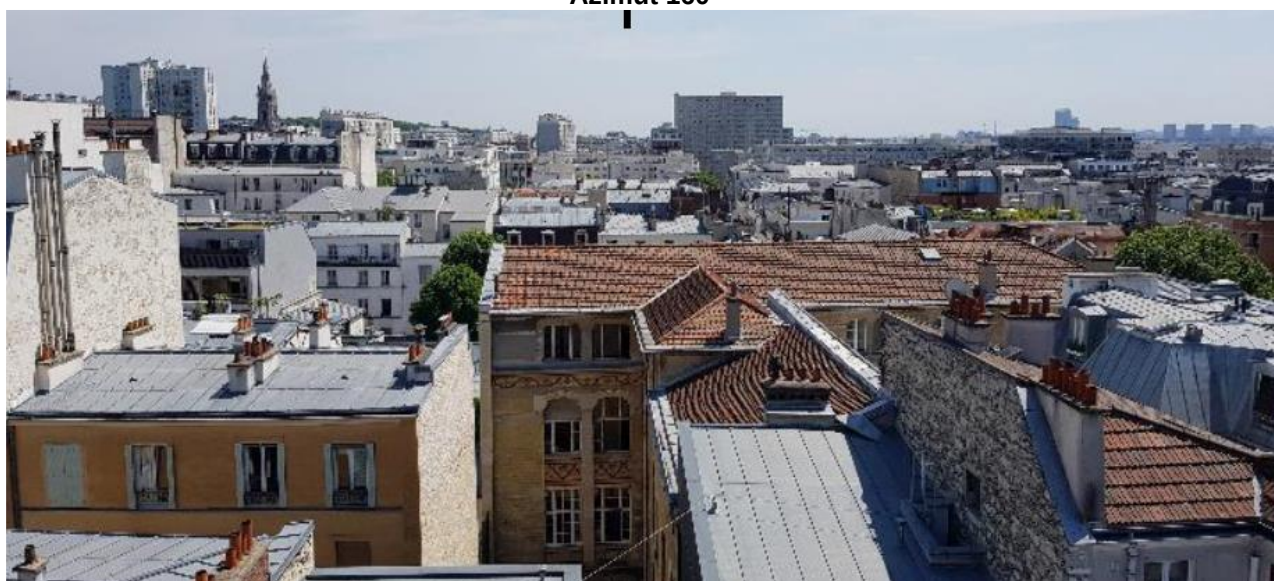


Vue des Azimuts

Azimut 70°



Azimut 160°



Azimut 250°

